SMIRTOM DE LA REGION DE L'AIGLE 61305 L'AIGLE CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la Région de L'AIGLE

Séance du 1er février 2023

L'an deux mil vingt trois, le premier février à dix neuf heures, les membres

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	15
PRESENTS	13
VOTANTS	13

DATE DE LA CONVOCATION 23 janvier 2023

OBJET

Délibération N°2023-03

du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Ouen sur Iton sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s:

Titulaires: Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BIGNON, BOUILLAULT, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER, PINART.

Egalement présents: Mr ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Monsieur HEBERT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Netzer rappelle que CITEO est l'éco-organisme en charge des emballages ménagers.

CITEO était agréé pour la période 2017 - 2022. Le nouvel agrément n'a pas encore été accepté par l'Etat. Un prolongement d'un an de l'agrément en cours est donc nécessaire.

Après avoir détaillé les évolutions pour l'année 2023 pour le calcul des soutiens financiers, monsieur Netzer demande aux membres du bureau de l'autoriser à signer cet avenant.

Après délibération, les membres du bureau autorisent à l'unanimité le président à signer l'avenant 2023 avec CITEO.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie conforme.

Le Président,

D. NETZER

Autorisation

de

signature

Avenant 2023

CITEO